

## L'Hermine est désignée Animal de l'année



L'Hermine incarne les besoins de structures écologiques dans les zones cultivées.

© Jacques loset

## Invitation **Assemblée générale 2018**

Le vendredi **27 avril 2018** à 19h30  
au Centre Saint-François à **Delémont**

### Ordre du jour

- ▶ Ouverture de l'assemblée par le président
- ▶ Approbation du procès-verbal de l'AG du 28 avril 2017 (consultable sous [www.pronatura-ju.ch](http://www.pronatura-ju.ch))
- ▶ Présentation du rapport d'activités 2017
- ▶ Approbation des comptes 2017
- ▶ Renouvellement du comité, des vérificateurs des comptes et des représentants au Conseil des délégués
- ▶ Approbation du programme d'activités 2018
- ▶ Approbation du budget 2018
- ▶ Propositions individuelles (à envoyer au minimum 2 semaines avant)
- ▶ Divers et imprévus

Dès 21h  
La biologie de l'Hermine par  
**Jacques loset**,  
naturaliste-photographe  
de Courfaivre

Dès 21h 45 Verre de l'amitié

# Editorial



Marie-Noëlle Lovis

Marie-Noëlle Lovis, membre du comité et caissière de Pro Natura Jura.

## Sommaire

- |     |   |
|-----|---|
| 2-3 | Éditorial   |
| 4   | Acquisition et gestion des réserves : un pilier fort de Pro Natura Jura<br>En Vâ Béchat, Fontenais Réclère                                      |
| 5   | Clairbief, Soubey Banné, Fontenais Beaupré, Porrentruy Movelier   |
| 6   | Martinet, Courtemaury<br>Projet Biodiversité et permaculture<br>Sauver la biodiversité des talus de routes par un entretien raisonné            |
| 7   | Suivi du dossier « Doubs vivant », une chargée de mission nommée Action Doubs : Sentinelles de l'environnement                                  |
| 8   | Le grand travail réalisé par la Fondation des Marais de Dampheux  |
| 9   | Action Cités d'eau<br>Fête de la Nature 2017  |
| 10  | Une année de renouvellement<br>Groupe Jeunes + Nature   |
| 11  | Formation interne pour comprendre les enjeux de l'aménagement du territoire<br>Commission cantonale de la protection de la nature et du paysage |
| 12  | Procédures<br>Ours, loup, lynx  |

Au terme de l'hiver 2017-2018, quelques images me reviennent en tête. En particulier, celle du Premier ministre fidjien Frank Bainimarama, en novembre 2017, lors de l'ouverture de la COP23 à Bonn/Allemagne, rappelant l'avenir sombre qui attend ses concitoyens des îles Fidji. La raison en est évidemment le changement climatique et la montée programmée des océans.

Quelques rapides recherches sur la toile et un tas d'études apparaissent sur les effets dramatiques du réchauffement pour les peuples autochtones. On y évoque l'impact sur le cycle des saisons, les moussons et les courants océaniques. On y parle d'ouragans dévastateurs, de vents violents, de feux de forêt, de périodes de sécheresse ou de fortes précipitations. On sait déjà que le phénomène a de lourdes conséquences sur les régions de montagnes : glissements de terrain, fortes précipitations, disparition des glaciers. Quant aux populations des déserts, on imagine bien que l'accès à l'eau, déjà vital aujourd'hui, deviendra l'unique préoccupation ou l'objet d'un

inéluçtable exode. Quant aux régions polaires, des témoignages bouleversants font état des difficultés d'accéder aux lieux de pêche ou de la fonte irrémédiable du pergélisol. Et l'on a tous en tête l'image de cet Ours blanc, seigneur des glaces, mourant de faim ! L'ONU annonce que les années 2015, 2016 et 2017 ont été les plus chaudes jamais enregistrées.

J'ai fait l'expérience, à mon échelle, de ces phénomènes extrêmes ! Un été et un automne de sécheresse ont fait craindre pour les nappes phréatiques. Les fumées et les flammes des feux de forêt sur les hauteurs du Tessin apportaient une note sinistre au magnifique ciel automnal. Puis, la pluie est tombée et tombée encore sans discontinuer. A Paris, le Zouave du pont de l'Alma avait de l'eau jusqu'aux hanches. Le Doubs majestueux est largement sorti de son lit saluant des citoyens de Saint-Ursanne, fatalistes, habitués à ces phénomènes, bien que parfois touchés dans leurs activités économiques. Les images spectaculaires et sublimes, comme celles de Jean-Paul Lüthi ci-dessous, ne



Jean-Paul Lüthi

Saint-Ursanne, au bord du Doubs, connaît les crues depuis toujours.



Jean-Paul Luthi

Les cours d'eau comme le Doubs ont besoin d'espace pour pouvoir remplir leurs fonctions diverses, avec des débordements.

nous ont pas échappé. Ensuite, la neige est tombée en masse dans les Alpes, avec avalanches et routes coupées... et les touristes bloqués quittant Zermatt en hélicoptère. D'autres populations, fragiles, n'ont pas cette chance face aux événements climatiques d'aujourd'hui et ceux à venir. Voici que la tempête Eleanor a couché des arbres en forêt ou de vieux fruitiers et des hêtres isolés qui participaient à la beauté de notre paysage. Ces magnifiques arbres seront-ils remplacés? Rien n'est moins sûr!

L'observation de tous ces événements interpelle. Ces catastrophes petites ou gigantesques sont difficiles à appréhender. On le sait la Nature poursuivra son « bonhomme de chemin » si l'on regarde à l'échelle du Temps! Mais l'Homme paiera vraisemblablement son tribut et sans doute sur le dos des plus vulnérables.

En dépit des considérations ci-dessus bien pessimistes, revenons à notre microcosme régional!

Mes collègues du comité de Pro Natura

Jura et moi-même restons motivés à poursuivre nos différentes actions qu'illustrent les exemples suivants. Nous voulons pour-

## ACHAT DE TERRAINS

Nous cherchons à acquérir des terrains afin de les dédier à la protection de la nature.

Les associations de protection de la nature sont habilitées, à certaines conditions, à acheter des terres.

Si vous êtes propriétaires, n'hésitez pas à nous contacter.

**Visitez notre site internet**  
**[www.pronatura-ju.ch](http://www.pronatura-ju.ch)**

suivre les acquisitions de parcelles intéressantes, convaincus qu'actuellement c'est une voie efficace de protection. Nous souhaitons réaliser un projet, celui d'être plus actifs pour les lieux humides comme les tourbières. Il nous semble nécessaire de tout mettre en œuvre et de soutenir les actions afin de rendre leurs fonctions à ces biotopes de haute valeur écologique. L'éducation à l'environnement reste un sujet majeur et nous nous soucions des générations futures. Grâce à l'engagement du Groupe des Jeunes, nous poursuivons dans ce sens. La planification du territoire et son aménagement incombent aux communes et aux cantons. Notre travail dans ce domaine sera énorme, car nous constatons malheureusement que la protection de la nature et du paysage est le parent oublié des autorités.

Bien loin des Fidjiens et d'autres populations dont le sort nous préoccupe, Pro Natura Jura s'attelle à sauvegarder la Nature d'ici... donc la Vie!

*Marie-Noëlle Lovis*

## Pro Natura Jura

remercie

tous les membres

et bénévoles

qui soutiennent

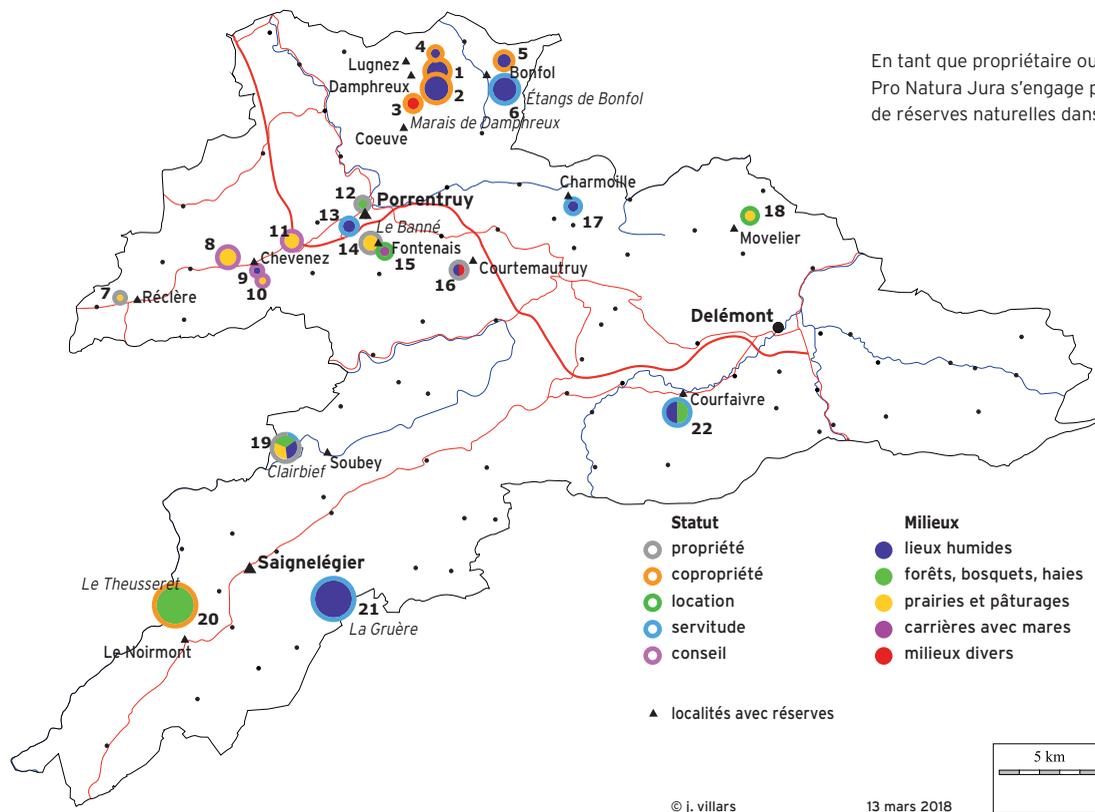
les activités

par leur engagement

et/ou leurs dons.

**[www.pronatura-ju.ch](http://www.pronatura-ju.ch)**

# Acquisition et gestion des réserves: un pilier fort de Pro Natura Jura



En tant que propriétaire ou partenaire, Pro Natura Jura s'engage pour la revitalisation de réserves naturelles dans le canton.

Site	Localité	Site	Localité
1 En Pratchie (La Cornée)	Dampheux	12 Beaupré	Porrentruy
2 Les Coeudres	Dampheux	13 Étang Corbat	Porrentruy
3 Planche Lombard	Coeuve	14 Le Banné	Fontenais
4 Devant la Voivre	Lugnez	15 En Vâ Béchat	Fontenais
5 Les Queues de Chats	Bonfol	16 Le Martinet	Courtemaury
6 Étangs de Bonfol	Bonfol	17 Rière le Moulin	Charmoille
7 En Doucenat	Réclère	18 Les Vies de Roggenbourg	Movelier
8 La Craie	Chevenez	19 Clairbief	Soubey
9 Sur Vannez, étang	Chevenez	20 Le Theusseret	Le Noirmont
10 Sur Vannez, prairie	Chevenez	21 La Gruère	Saignelégier
11 Sur Combe Ronde	Chevenez	22 En Cortio	Courfaivre

## En Vâ Béchat

À la suite d'une demande de la commune de Fontenais, nous avons taillé la haie nord de la réserve qui empiétait sur le chemin d'accès aux champs. Un projet d'entretien de la réserve par du pâturage caprin est à l'étude. *MT*

## Réclère

Une nouvelle réserve a vu le jour en 2017, à Réclère. Il s'agit d'une petite parcelle d'environ 1000 m<sup>2</sup>, incluse dans une PPS (Prairies et pâturages secs) d'importance régionale de 12'000 m<sup>2</sup>. Des potentialités d'agrandissement sont envisageables. Son entretien sera confié temporairement à un agriculteur local, en attendant la définition des objectifs et des mesures de gestion. *MT*

Intéressante mosaïque d'habitats: une haie diversifiée entoure une prairie sèche.



Jacques Villars

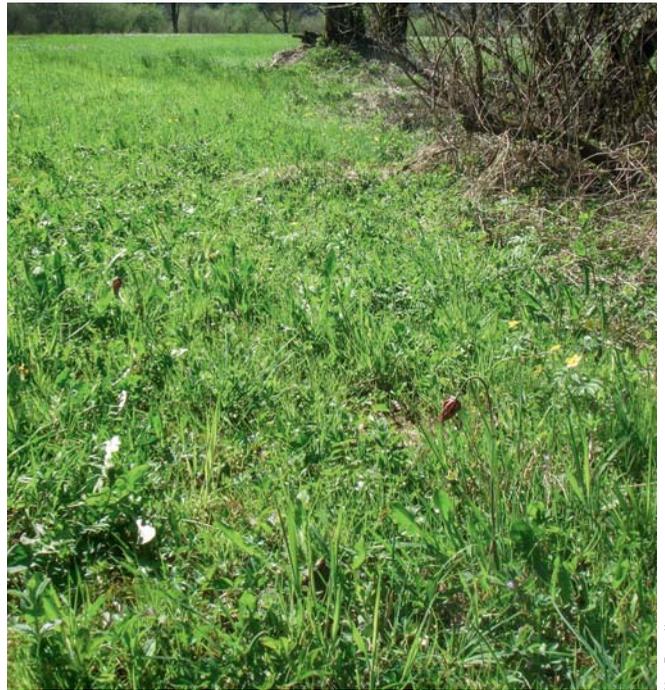
### Clairbief

Deux mesures planifiées dans le plan de gestion de la réserve ont vu le jour en 2017. Le renforcement de la population de Fritillaire et l'élargissement de la ripisylve.

Une centaine de bulbes de Fritillaire ont été plantés en septembre à proximité de la population résiduelle. Cette opération s'est effectuée en partenariat avec le Jardin botanique de Porrentruy et le Parc du Doubs. Elle se poursuivra en 2018. L'objectif est d'obtenir au moins 200 pieds, seuil considéré comme viable pour une population.

Le cordon rivulaire au bord du Doubs est généralement réduit à la portion congrue en raison de la pression agricole, alors qu'il constitue un habitat très important pour la flore et la faune. C'est pour cette raison qu'à Clairbief nous avons décidé de lui accorder plus d'espace dès 2017 par abandon de la fauche sur une largeur de 6 m depuis le sommet de berge. Dans le cadre du plan de gestion de la zone alluviale d'importance nationale de Clairbief en cours d'élaboration par le canton, cette mesure est reprise avec une proposition d'élargissement à 9 m depuis le pied de berge. Nous l'appliquerons dès 2018.

MT



Marc Bourrette

La Fritillaire reste pour l'instant très rare à Clairbief, avec seulement 2 pieds dénombrés en 2015.

### Banné

La deuxième édition de la Fête des réserves s'est déroulée au Banné. Une cinquantaine de participants ont été accueillis au pavil-

lon Jurassica, mis à disposition par Jurassica Museum, partenaire de l'événement. Deux visites guidées et le verre de l'ami-

tié ont offert l'opportunité d'échanger au sujet des richesses de la réserve et des importants travaux de débroussaillage effectués durant l'hiver.

En effet, courant février et mars 2017, 5000 m<sup>2</sup> d'arbustes divers ont été éliminés afin de restaurer une prairie de fauche au nord de la réserve. Ces travaux ont été réalisés avec le soutien de l'Office de l'environnement du Jura et le Fonds suisse pour le paysage. Par ailleurs, la partie sud de la réserve a été pâturée pour la deuxième année consécutive.

Ce site exceptionnel a été reconnu PPS d'importance nationale à l'automne 2017.

MT



Thérèse Engor

Visite guidée sous le soleil de septembre.

### Beaupré

La commune de Porrentruy envisage de créer une liaison piétonne reliant le quartier de l'Hôpital au quartier de l'Oiselier, principalement destinée aux écoliers. L'itinéraire traverserait la réserve de Beaupré. Nous avons rencontré la commune afin de

les sensibiliser aux problèmes d'accès dans une zone protégée et de proposer des mesures compensatoires dans la prairie en contrebas, propriété de la commune. Le projet est actuellement à l'arrêt.

MT

### Movelier

La prairie a été fauchée à deux reprises. La fauche de juin se concentre sur la surface envahie par les ronces. En septembre, les ronces sont à nouveau coupées ainsi qu'une moitié de la prairie.

MT

# Martinet, Courtemaury

En ce début d'année 2018, les étangs du Martinet ont fait peau neuve. Aux démarches administratives effectuées en 2017 ont succédé d'importants travaux de revitalisation : curage des étangs, restauration des digues, reprofilage des berges en pente douce, création d'une mare temporaire et installation de seuils sur le ruisseau pour rehausser la nappe. Ce projet a pu être réalisé grâce aux soutiens de l'Office de l'environnement du Jura, du Fonds suisse pour le paysage, de la Loterie romande et de la Fondation Ernst Göhner. Ces travaux ont nécessité l'installation d'une piste de chantier provisoire, afin de limiter les atteintes au sol. Les boues de curage ont été déposées en bordure de prairie, en attente d'être valorisées en agriculture ces prochains mois. Des analyses effectuées au préalable avaient démontré l'absence de pollution.

La réserve est maintenant prête pour jouer pleinement son rôle de site de reproduction de batraciens d'importance nationale. Ces derniers sont au nombre de seulement 36 dans le canton.

L'endroit accueillera aussi notre désormais traditionnelle Fête des réserves, le 22 septembre prochain.

MT



Le site avant les travaux.



Le site après les travaux.

Marc Dourette

## PROTECTION DES ESPÈCES

# Projet biodiversité et permaculture

La coopérative maraîchère bio la Clef des Champs à Courgenay a entrepris une conversion à la permaculture. Pro Natura Jura collabore au projet pour développer le volet nature. Ainsi sont proposées la plantation de haies et de fruitiers haute-tige, la création de mares temporaires et per-

manentes, de murets et de tas de pierres. Une première action s'est concrétisée cet automne avec la plantation de près de 200 m de haie diversifiée grâce à une vingtaine de coopérateurs de la Clef. Preuve qu'agriculture et nature peuvent trouver un terrain d'entente!

MT



La permaculture est l'association de plantes qui coopèrent.

Franziska Meyer

# Sauver la biodiversité des talus de routes par un entretien raisonné

Les bords de chemins routiers, vicinaux et forestiers sont foisonnants de vie. Ce sont des endroits pionniers, comparables aux éboulis et gravières. Le sol humifère a souvent été retiré et les plantes tributaires de stations maigres, devenues rares, trouvent alors de nouveaux habitats.

Malheureusement, les épaveuses, faucheuses et broyeuses peuvent provoquer des dégâts irréversibles et mettre fin prématurément à ce foisonnement de vie. Les sauterelles sont déchiquetées, les coléoptères sont broyés, les reptiles sont blessés et les fleurs sont hachées.

Des plans de gestion avec le canton du Jura, via le Service des infrastructures, sont mis en œuvre et un suivi est fait par les naturalistes. Il faut parfois intervenir, car la gestion n'est pas toujours adéquate. Mais c'est surtout dans les communes que le problème est le plus lancinant.

Afin de donner un élan plus dynamique à la gestion souhaitée surtout dans les communes, les trois sections Pro Natura Jura bernois, Neuchâtel et Jura ont élaboré un prospectus et envoyé de nombreux partenaires le document. Nous poursuivrons cette action concertée sur l'année 2018 pour sensibiliser le personnel communal.

LMR

# Suivi du dossier « Doubs vivant », une chargée de mission nommée



Céline Barrelet

Céline Barrelet coordonne entre ONGs les actions en faveur du Doubs.

A la suite de la plainte déposée en 2011 par Pro Natura, WWF et la Fédération Suisse de Pêche (FSP) pour dénoncer une possible violation de la Convention de Berne concernant l'Apron du Rhône dans le Doubs, le Comité permanent de la Convention de Berne a émis des recommandations visant à assurer sa survie. La «Plateforme Doubs» a été fondée en 2011 par les ONG plaignantes pour accompagner le suivi de la plainte, ainsi que la mise en œuvre du plan d'action national et ses mesures (publié en 2015 par l'Office fédéral de l'environnement en réponse aux recommandations du Comité permanent). Etant donné l'ampleur prise par le suivi du dossier du Doubs, la plateforme a lancé en 2017 le projet «Doubs vivant». Depuis septembre 2017,

Céline Barrelet (formation en sciences de l'environnement à l'EPFZ) occupe la fonction de chargée de projet pour ce dossier. Son rôle est de seconder la plateforme dans ses tâches (parmi elles l'identification et le développement de mesures supplémentaires au plan d'action national pour rétablir le bon fonctionnement des écosystèmes), garantir sa coordination et une vision d'ensemble pour renforcer l'engagement pour le Doubs. Les processus pour l'amélioration de la qualité de l'eau et de la continuité piscicole du cours d'eau doivent être traités beaucoup plus rapidement et de manière plus efficace. Céline Barrelet cherchera également à renforcer les échanges avec les autorités compétentes pour promouvoir un tournant vers des pratiques agricoles et sylvicoles plus durables. CB

## Action Doubs: Sentinelles de l'environnement

Partenaire de Pro Natura Jura, l'association «Pour un Doubs sain, demain!» a organisé en 2016 et 2017 une Fête du Doubs à Saint-Ursanne. Le but de notre association est d'éveiller les consciences sur les problèmes auxquels fait face notre précieuse rivière. Lors de l'édition 2017, nous avons organisé une formation pour des Sentinelles de l'environnement dans le domaine des poissons, des insectes, des plantes et de la qualité de l'eau (voir photo). Une trentaine de personnes ont suivi cette formation.

Le rôle d'une Sentinelle de l'environnement est de parcourir le Doubs et de signaler des informations positives ou négatives concernant la rivière. Ces informations peuvent être mises sur un site Internet et, en cas de problème, transmises à l'Office de l'environnement.

JMC

L'adresse du site est la suivante:

<http://pour-un-doubs-sain-demain.ch>

Si vous êtes intéressé, vous pouvez nous contacter à l'adresse courriel: [doubs-sain-demain@gmail.com](mailto:doubs-sain-demain@gmail.com)



Jean-Marc Comment

Le SAMU de l'environnement a analysé des concentrations inquiétantes de pollutions ce jour-là.

# Le grand travail réalisé par la Fondation des Marais de Damphreux

Changement climatique ou variation annuelle : un scénario météorologique commence à se répéter. Des hivers et un début de printemps aux températures clémentes puis, à fin avril, une brutale vague de froid, suivie de chaleur et de sécheresse relative. Ce scénario perturbe la floraison des Orchis à larges feuilles et la reproduction des Amphibiens et des Oiseaux. Le gel condamne une bonne partie de la production fruitière.

Si ces perturbations climatiques deviennent plus coutumières et préoccupantes, elles n'ont cependant pas eu d'impacts sur la volonté de la FMD de revitaliser des sites humides et de donner plus d'espace de protection à la faune et la flore, de plus en plus menacées. Ce grand travail a été mené par les membres du Conseil de fondation, qui continuent de mettre en valeur les sites que la fondation a acquis à Damphreux, Coeuve, Lugnez, Beurnevésin et Bonfol.

Les 4 parcelles forestières de Damphreux, achetées par la fondation, sont devenues, en collaboration avec l'Office de l'Environnement (ENV), des réserves «îlots de vieux bois», pour une durée minimum de 50 ans. À Coeuve, sur un site d'importance nationale pour la reproduction des batraciens, des gouilles temporaires ont été aménagées. Elles n'ont malheureusement pas pu remplir leur fonction en 2017, par manque d'eau. Une étanchéification plus performante des mares va bientôt être réalisée avec l'appui de l'ENV. Un autre chantier s'est terminé en 2016, sur une parcelle voisine : la mise à ciel ouvert du ruisseau provenant de la Fontaine de Beurnevésin. Sitôt le travail accompli, Libellules, Amphibiens et Oiseaux d'eau ont déjà été observés sur le site.

À Damphreux sur le site des Coeudes, autre site d'importance nationale pour les batraciens, la baisse du niveau d'eau a été favorable pour la Bergeronnette grise, ainsi que différents limicoles de passage. Pour assurer un milieu ouvert et contenir une végétation généreuse, des vaches rustiques et légères et des Pottoks ont pâturé dans



Les chevaux Pottoks entretiennent les zones humides autour des étangs.

les zones humides et sur les prairies extensives. Afin d'assurer la stabilité des digues, des mesures ont été prises. Si les rats musqués continuent de miner les digues, ils se cassent maintenant les dents sur les murs de béton maigre installés lors des travaux de revitalisation.

Fin 2017, au nord du bas-marais de «En Pratchie», le chemin no 14 «marais-compatible» a commencé à être réalisé. Le 11 juillet 2017, le Tribunal cantonal a admis le recours de la fondation et validé la Convention entre les différents partenaires impliqués. Des zones à Orchidées seront préservées des impacts du chemin. La fonction d'épuration va s'améliorer avec la mise en place des zones tampons décédées en 2007 ! L'eau des drainages du SAF de Beurnevésin a été reconduite vers des terrains qui en bénéficiaient autrefois.

### Lugnez

Sur la commune de Lugnez, la FMD a pu acquérir un étang à assécher au nord de la forêt de la Voivre. Malgré une digue percée, Rainettes vertes et autres Batraciens fréquentent

le site. En août, en collaboration avec l'ENV, dans le cadre du programme «biodiversité en forêt», les épicéas et certains aulnes ont été coupés. En octobre, l'ancien étang a été débroussaillé et curé. Une partie des souches sont arrachées et déposées dans une parcelle à l'ouest. Le bureau BIOTEC a mis en place le projet de revitalisation du site, avec digues réaménagées et renforcées (avec noyau de béton maigre). Les travaux pourraient débuter dès l'été 2018.

### Bonfol

Dès août et jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre, des chevaux Pottoks ont brouté autour des étangs des Queues-de-Chat, surtout dans la partie nord (figure ci-dessus). Un chantier débutera en principe en 2018 pour revitaliser ces étangs, sous la responsabilité de ENV et du Service des infrastructures (SIN).

Et la FMD a bien d'autres projets, une belle histoire, à suivre...

Pro Natura Jura remercie vivement la FMD pour le travail considérable mené sur le terrain et également les administrations concernées.

JPE

## PROTECTION DES ESPÈCES

### Autres projets FMD en cours

Les deux cabanes d'observations aux Coeudres à Dampheux connaissent un grand succès. Sur ornitho.ch, les listes d'oiseaux observés aux étangs s'allongent. De nouveaux panneaux d'informations, conçus par Laure Cattin, ont été mis en place, dans et sur les cabanes. En collaboration avec l'AJTP, le fléchage a été amélioré. Mi-octobre, la cabane des Côtées a été équipée d'une rampe d'accès pour handicapés, financée en collaboration avec la Fondation suisse pour paraplégiques. Ce printemps, des guides natures ont été formés. Plusieurs visites guidées ont eu lieu.

Dans ce domaine, une collaboration avec Jurassica Museum a été initiée. Malheureusement, des visiteurs non autorisés (autres que les agriculteurs ou les membres FMD) continuent d'arpenter les digues ce qui provoque l'envol des oiseaux et le mécontentement des observateurs respectueux.

Le projet Cigognes blanches est poursuivi et Catherine Rebetez devient responsable du baguage. De nouvelles plateformes sont installées.

D'autres projets, par exemple pour le Vanneau huppé, sont en cours de réflexion.

PB

## Action Cités d'eau

C'est dans le cadre de l'action «Cités d'eau» de Pro Natura que la commune de Vendlincourt a entrepris la revitalisation de ce plan d'eau avec le soutien et la collaboration de Pro Natura et de l'Office de l'environnement de la République et canton du Jura.

Le but de cet aménagement est d'offrir un biotope favorable aux Amphibiens: crapauds, grenouilles et tritons. MC

La commune de Courrendlin a aussi bénéficié de financements pour l'aménagement de divers milieux naturels.

Nous remercions vivement toutes les personnes dans ces communes qui s'engagent en faveur de la protection de la biodiversité. LMR

Aménagement d'un biotope humide dans la forêt de Vendlincourt.



Marcen Challet

## SENSIBILISATION À LA NATURE

### Fête de la Nature 2017

Depuis quelques années, Pro Natura Jura participe à la Fête de la Nature avec un stand «Jardins naturels» de vente de fleurs sauvages et d'herbes aromatiques, géré avec beaucoup de succès par Thésèse Egger. Pour la quatrième année consécutive la contribution de notre section s'effectue dans le cadre de la Fête de la Nature aux Tilleuls, sur l'esplanade des Tilleuls à Porrentruy.

Parallèlement, nous avons aussi proposé une excursion nature en ville, sous l'égide de la naturaliste Marie-Noëlle Lovis. Avec le groupe Jeunes et Nature, Sylvie Egger nous a concocté une activité conviviale et ludique pour fabriquer des instruments de musique en matériaux naturels. Marc Tourrette et Patrick Roeschli ont emmené les visiteurs à vélo sur le site de la carrière de Fontenais, gérée par Pro Natura Jura, en faveur des batraciens et autres espèces de zones humides.

Pro Natura Jura est membre fondatrice du collectif Fête de la Nature aux Tilleuls, qui coordonne les contributions de plusieurs associations locales et particuliers. LMR et JV



Le stand de plantes sauvages connaît un grand succès.

Thésèse Egger

# Groupe Jeunes + Nature : une année de renouvellement



Florent Goetschi

A la recherche de coquillages fossilisés au Banné.

L'année 2017 fut riche en découvertes et en nouvelles expériences pour le groupe Jeunes + Nature de Pro Natura Jura. En début d'année, une dizaine de nouveaux moniteurs ont rejoint le groupe pour assurer les animations mensuelles. Ce sont eux qui, bénévolement, ont travaillé à la mise en place d'activités nature pour les enfants dans le canton du Jura. Au programme : découvertes des amphibiens ; observation d'oiseaux ; découverte de la vie des abeilles domestiques et sauvages ; construction de nichoirs à oiseaux ; recherches de traces d'animaux en forêt ; plongée dans le monde des chauves-souris ; recherche de fossiles et exploration de la réserve du Banné, etc.

## Centre nature Les Cerlatez

Ces activités variées ont été suivies par de nombreux enfants, dont la plupart n'avait jamais participé au groupe auparavant. C'est donc un vent nouveau qui souffle sur la jeunesse de Pro Natura Jura.

Les sorties ont eu lieu dans les trois districts jurassiens poussées par une volonté du groupe d'être présent dans tous les lieux du canton. Les sorties sont généralement gratuites, afin d'être accessibles à tous les intéressés.

D'autre part, les moniteurs ont à cœur de proposer des activités ouvertes aux familles durant l'année. Que ce soit une sortie portes ouvertes (comme ce fut le cas de la sortie Amphibiens), de la Fête de la Nature (construction d'instruments de musique avec des végétaux) ou encore de la traditionnelle fête de fin d'année, nous apprécions de pouvoir partager l'enthousiasme des enfants à découvrir la nature avec leurs parents. C'est aussi, pour certains, l'occasion de découvrir le groupe. Si les sorties ont trouvé leur public, les nouveaux participants sont toujours les bienvenus pour compléter l'équipe des petits curieux de nature qui se retrouvent régulièrement. L'inscription aux sorties et le programme de l'année sont disponibles sur notre site internet [www.pronatura-ju.ch/jeunesse](http://www.pronatura-ju.ch/jeunesse) ou directement par e-mail à [jeunes+nature.jura@pronatura.ch](mailto:jeunes+nature.jura@pronatura.ch)

Pour l'année 2018, le groupe prépare un programme tout neuf, qui conduira les enfants à la découverte du travail de l'artisan boulanger, à la recherche de champignons ou encore à la plantation d'une haie vive dans une réserve naturelle. De quoi découvrir les animaux et les plantes qui nous entourent tout en s'amusant !

FC

FC



Mégane Chavanne

Quelles traces laissent les animaux en forêt ?

Bastien Amez-Droz représente Pro Natura, association centrale et Sébastien Gerber représente Pro Natura Jura au sein du conseil de fondation. Nos deux représentants sont bien actifs pour relever les défis à venir pour le centre nature.

Une période de transition semble se dessiner pour le centre. L'éducation à l'environnement et la gestion du site de la Gruère sont des piliers toujours bien présents. Dès 2018, une nouvelle exposition verra le jour et est soutenue financièrement par Pro Natura, à lire en page 12.

LMR

# Formation interne pour comprendre les enjeux de l'aménagement du territoire

Le 18 mars 2017, nous avons organisé, pour les membres du comité et bénévoles, une journée de formation sur la Loi sur l'aménagement du territoire révisée (LAT). Nous avons tout d'abord rappelé quelques éléments importants de l'urbanisation en Suisse. Ainsi, environ 600 km<sup>2</sup> ont été urbanisés dans le pays depuis 25 ans ; cela représente la taille du lac Léman ! Ces terrains ont été gagnés sur des terres cultivées (32 %), des prairies naturelles (33 %), des vergers, des jardins potagers ou des vignobles (13 %) et des pâturages (9 %). Dans le canton du Jura, la plupart de l'urbanisation s'est concentrée à proximité de l'autoroute.

L'une des nouveautés de la loi est d'introduire l'obligation pour les cantons de définir la dimension totale de leur territoire dédiée à l'urbanisation pour les 20 à 25 prochaines années. Ainsi, chaque canton doit être capable de quantifier et localiser les terres qui seront construites à cette échéance. En attendant que cette obligation se matérialise dans le plan directeur cantonal, la zone à bâtir totale ne peut pas être augmentée (sauf pour de très rares exceptions). Toutefois, il reste possible de mettre en zone à bâtir des terrains si une surface au moins équivalente est rendue à l'agriculture, dans la même commune ou ailleurs dans le canton.

Les conséquences de la révision de la LAT se concrétisent de deux manières :

- Actuellement, Pro Natura observe d'un œil circonspect les pratiques de certaines communes. En effet, celles-ci ne pouvant plus augmenter leur zone à bâtir cherchent à classer leurs zones vertes en zones artisanales, d'habitation ou encore à les rendre à l'agriculture. Ainsi, le cas médiatisé de la zone verte des « Marronniers » de Courtedoux, transformée en zone artisanale, est symptomatique de cette pratique. Pourtant, les zones vertes ont justement été créées pour maintenir des zones de délassement avec de la verdure dans le tissu bâti ! Dans le cas de Courtedoux, une révision du PAL, largement poussiéreux (il date de 1996 !), aurait sans doute permis aux « Marronniers » de rester sur pied et d'offrir à la commune une vision de son développement à la sauce du troisième millénaire.



Nicolas Comment

Les zones à bâtir dans le canton du Jura sont trop nombreuses ; les dézonages de pâturages ou encore de vergers doivent être une priorité.

- À plus long terme, les communes jurassiennes seront appelées à revoir leur plan d'aménagement local. Les enjeux seront alors de maintenir la biodiversité existante au cœur des villages. Les vergers, les allées d'arbres, les places de jeux enherbées, ainsi que les arbres isolés dans le milieu bâti devront recevoir une protection légale suffisante. De plus, le maintien des couloirs migratoires entre sites d'importance nationale, par exemple pour les Batraciens, doivent rester sans obstacle, même à proximité immédiate des localités. Finalement, les paysages caractéristiques (gorges, pâturages boisés, plaines céréalières, etc.) doivent également être protégés en tant qu'élément constitutif et spécifique du canton du Jura.

NC

## Commission cantonale de la protection de la nature et du paysage

Pro Natura Jura a siégé à la Commission cantonale de la protection de la nature et du paysage qui s'est tenue en juin 2017. Ont été évoqués par Pro Natura Jura la création de postes de garde-

nature et de CEP régionales ainsi que les freins juridiques pour construire des petites structures favorables à la faune.

MT

## Procédures

### Poulailler de Bonfol

Le Tribunal fédéral a donné raison au Tribunal cantonal, qui rejette notre recours contre l'implantation d'un poulailler produisant 150'000 poulets par année. Ceci en pleine zone agricole non construite. Pour Pro Natura, c'est la porte ouverte à l'envahissement des constructions agricoles dans les paysages. Pro Natura dénonce depuis plusieurs années, en Suisse, la perte de terres agricoles, due notamment aux constructions agro-industrielles. Ce jugement a le mérite d'avoir donné un exemple bien concret aux groupes de réflexions nationaux dans le cadre de la deuxième révision de la LAT. Les lois actuelles sont insuffisantes pour arrêter ce massacre paysager, qui coûte très cher au contribuable. Car qui paie en définitive les infrastructures pour tous ces bâtiments agro-industriels isolés (chemins, conduites électriques et d'eau) ?

### Pisciculture Choulat à Courtételle

Nous sommes en attente du jugement du Tribunal cantonal, s'agissant de la construction d'une pisciculture industrielle pour environ 100'000 truites par année en

zone de protection de la nature à Courtételle. Les arguments d'aménagement du territoire, à savoir si une dérogation à l'art. 24 LAT est acceptable ou pas, seront jugés. Par contre l'aspect de la qualité future des eaux de la Sorne ne sera pas jugé. Pourtant une expertise de Jean-Louis Walther, sur les pollutions du Doubs de la pisciculture Choulat à Soubey, a été déposée auprès de la Juge et démontre clairement les dégradations des eaux si des mesures techniques plus renforcées ne sont pas prises. Pour nous, un site sur la Birse est à rechercher.

### Trailcenter à Mervelier

Nous nous sommes opposés au projet de nouvelles pistes pour VTT dans des zones sensibles, déposé publiquement. La SEPOD a fait de même. Une rencontre a été organisée avec le promoteur du projet sur le site, afin de comprendre les besoins et voir les impacts déjà existants.

### Hangar à Bonfol

Engagés dans la procédure contre le poulailler à Bonfol, nous avons fait aussi opposition contre un hangar agricole, par souci

d'équité de traitement. D'autres parcelles moins impactantes pouvaient accueillir la construction. La Juge de 1<sup>re</sup> instance a demandé une transaction, ce qui a été accepté par les parties. Nous avons pu découvrir à quel point, dans le futur remaniement parcellaire, tous les intérêts agricoles sont déjà pris en compte et dominant, ceci bien avant que les autres parties ne puissent s'exprimer. En fait, le promoteur pouvait construire à la suite d'un hangar existant, selon nous, sur une parcelle lui appartenant mais un voisin agriculteur avait déjà mis le grappin sur la parcelle bien avant que la journée des vœux ne soit agréée !!

### Ruisseau de contournement à Saint-Ursanne

Nous attendons que le projet se réalise. Pour des raisons trop longues à préciser ici, l'ENV se substituera probablement au propriétaire de la centrale pour construire ce ruisseau. LMR

## Centre Nature Les Cerlatez



Le Centre Nature Les Cerlatez accueillera une exposition sur les «Grands prédateurs» en 2018, soutenue financièrement par Pro Natura et sa section Jura.

### IMPRESSUM

#### Editeur:

Pro Natura Jura  
Case postale 90  
2900 Porrentruy  
www.pronatura-ju.ch  
pronatura-ju@pronatura.ch

#### Rédaction et réalisation:

Marc Tourrette (MT), Marie-Noëlle Lovis (MNL), Sylvie Egger (SE), Nicolas Comment (NC), Florent Goetschi (FG), Lucienne Merguin Rossé (LMR), Jacques Villars (JV), Jean-Pierre Egger (JPE), William et Jeannine Saunier (WJS), Céline Barrelet (CB), Marcel Challet (MC), Jean-Marc Comment (JMC), Philippe Bassin (PB)

#### Mise en page et impression:

Pressor SA, Delémont  
Tirage: 1'400 exemplaires

